

Participer autrement ou les deux régimes de participation des jeunes

Jean-Claude RICHEZ, responsable Unité de la recherche, des études et de la formation / INJEP (juillet 2009)

Il y a maintenant quatre ans, nous avons ouvert ce stage animé de façon conjointe par l'INJEP et l'ANACEJ et plus particulièrement Nathalie Rossini sa responsable des études et de la formation, consacré à « la participation autrement », sous entendu « autrement que sous forme de Conseil de jeunes ».

Ces différents stages, conçus plus en fait comme séminaires que comme formations, ont rassemblé près de quatre-vingt stagiaires, soit presque autant d'expériences suivies ou menées par des fonctionnaires de jeunesse et sports, des cadres en charge de la jeunesse dans des collectivités ou des associations, et ont permis de confronter un certain nombre de témoignages autour d'actions singulières de participation dont, pour ne citer que ceux qui nous ont accompagné le plus régulièrement : la ville de Dunkerque (Patrice Vergriete et Patrick Colmann)¹ l'espace jeune de Bailly (Cyril Hénault)², la semaine des 4 jeudi à Rennes (Philippe Le Saux, Céline Ziwes et Julie Guyomard)³ la politique de participation par l'action de Cap-Berriat à Grenoble (Jean-François Miralles, Olivier Andrique, Isabelle Poirot)⁴.

Ces moments d'échange nous ont permis d'avancer et de préciser ce que nous pouvons caractériser comme deux régimes de participation des jeunes que l'on pourrait définir comme, d'un côté une « **forme dure** » de participation, et de l'autre une « **forme molle** », pour reprendre une formule de Patrick Colmann, de la ville de Dunkerque. Forme dure, qui serait, si je suis Nathalie Rossini, la seule véritable forme de participation politique, et forme molle qui serait plus sociale pour aller vite. La forme molle me semble tout aussi politique, mais elle relève du politique autrement, et entre parfaitement dans ce qu'Anne Muxel a largement décrit dans ses nombreux travaux consacrés aux nouvelles formes d'engagement des jeunes.

Nous distinguerons tour à tour un certain nombre de principes communs aux deux régimes de participation des jeunes, pour ensuite dégager un certain nombre d'oppositions. Le trait certes est forcé, mais doit permettre de faire un travail de clarification.

Nous retiendrons six grands principes communs aux deux régimes de participation qui sont autant de conditions pour que soit enclenchée une véritable dynamique de participation :

- 1) Il n'y a pas de participation sans une volonté politique forte de la part de ceux qui initient la démarche de participation : elle peut aussi bien émaner de la collectivité politique (conseil municipal, intercommunalité, département, région, Etat) qu'être porté par des jeunes ou une association, peu importe.
- 2) La mise en œuvre d'une politique de participation passe nécessairement par l'appui d'une équipe de professionnels mobilisés qui peut être aussi bien constituée de fonctionnaires, que de cadres associatifs ou de militants.

¹ <http://www.ville-dunkerque.fr/fr/jeune-adunkerque/sinvestir/relais-jeunes>

² <http://www.emaj78.com>, voir sur cette expérience Cyril Hénault, « Un espace jeunes centré sur la participation », mis en ligne le samedi 24 septembre 2005 sur le site Ressources jeunesse, <http://www.ressourcesjeunesse.fr>.

³ <http://www.rennes.fr>, « Nuit D4 Jeudis »

⁴ <http://www.cap-berriat.com>

- 3) Cette équipe de professionnels, quel que soit son métier, n'occupe ni une posture d'animateur, celui qui donne une âme, ni une posture de médiateur, celui qui joue un rôle de traducteur, mais d'abord et avant de jouer un rôle d'accompagnateur. C'est celui qui aux côtés du jeune chemine, écoute, discute, sans conduire ; c'est au jeune qu'il appartient de faire sa trace, que le professionnel ne fait qu'assurer.
- 4) Qu'il s'agisse de la forme dure ou de la forme molle, l'espace de participation ne fonctionne vraiment que s'il est aussi un espace d'action. Ce principe dans l'histoire des conseils de jeune est énoncé très tôt. Marie Jo Chombart de Lauwe, dans la préface qu'elle donnait à l'ouvrage de Claire Jodry « Si jeune et déjà citoyen » publié en 1987, relatant l'expérience pionnière de Schiltigheim, écrivait : « Aidons-le à devenir acteur de transformation à son niveau en le faisant participer à la réalisation de projets et plus, à susciter lui-même des projets dont il suivra la mise en place et exigera l'aboutissement »⁵.
- 5) La logique de participation, pour survivre et faire sens, doit générer du réseau, dont les éléments sont à la fois autant de points d'appui aux initiatives que d'espaces de reconnaissance. La pérennité de processus de participation dépend en dernière analyse de cette capacité à générer, au-delà de son point de départ, et quel que soit son point de départ, du réseau
- 6) En fait, et c'est là l'essentiel, et nous aurions peut-être dû commencer par là, il n'y a possibilité de participation que s'il y a à partager, que ce qui est à partager soit donné ou... gagné à travers le développement d'un rapport de force.

Au-delà de ces six grands principes communs de convergence, nous pouvons dégager un certain nombre de divergence, d'oppositions entre les deux types de démarche, ou encore une « forme dure » et une « forme molle », pour reprendre l'opposition proposée par Patrick Colmann :

1) Au tour du contrat

Forme dure : les termes du contrat sont donnés, définis par l'institution politique

Forme molle : le cadre est construit progressivement à travers le développement des initiatives portées par les jeunes et est en permanence réaménagée en fonction de ces initiatives

2) Autour du rapport aux « politiques »

Forme dure : interpellation directe, le conseil de jeune s'adresse directement au politique qu'il interpelle selon des procédures qui sont définies dans le cadre du contrat

Forme molle : interpellation indirecte, les actions engagées interrogent, discutent, aménagent, remettent en cause les politiques telles qu'elles sont définies par l'autorité politique

3) Autour du rapport à la parole

⁵ Jodry Claire, A 13 ans, déjà citoyen, Syros, 1987.

Forme dure : « on dit », on écoute, on répond, la parole des jeunes n'est pas prise en compte, elle fait l'objet d'une médiation qui appelle par ailleurs une réponse des politiques

Forme molle : « on dit », on agit, l'expression est traduite directement en action à travers éventuellement un processus d'accompagnement.

4) Autour de la définition du territoire

Forme dure : il est défini à l'avance, il coïncide avec l'espace politique administré par la collectivité : commune, interco, département, région

Forme molle : il est construit à travers les initiatives portées par les jeunes qui dessinent leurs propres territoires qui en règle générale ne coïncident pas avec les circonscriptions administratives

5) Autour du rapport au politique

Forme dure : le politique est donné par l'institution politique qui définit ses grandes orientations à travers ses instances représentatives, un territoire et son administration

Forme molle : le politique est construit comme intérêt général à travers le processus de mise en œuvre ; la cité est considérée comme personne civile composée de l'ensemble des individus qui vivent sur son territoire et non seulement comme un lieu, une entité politique et une administration. Le citoyen en général participe à la vie locale, s'en informe et est acteur de ses transformations.

6) Autour de la question de l'autorisation

Forme dure : la mise en œuvre d'une action, comme du dispositif de participation, fait l'objet d'une procédure préalable d'autorisation par le pouvoir politique

Forme molle : le dispositif de participation est mis en œuvre sans procéder au point de départ d'une autorisation.

7) Autour de l'engagement professionnel

Forme dure : l'« animation » professionnelle a pour finalité d'accompagner les jeunes dans la démarche de participation

Forme molle : l'interface professionnelle fonctionne comme plateforme de soutien technique d'appuis aux initiatives portées par les jeunes

Si je reprends les définitions données en ouverture de cette formation, nous dirons que la forme dure renvoie à l'idée de participation comme association tandis que la forme molle mobilise plutôt la notion anglaise d'*empowerment*, ce qui est certainement à l'origine de nombreux malentendus lorsque dans des échanges européens on parle de participation, ce qui a d'ailleurs amené l'Union européenne à distinguer deux programmes.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le système dur fonctionne d'autant mieux qu'il va se rapprocher du deuxième modèle. Le tableau que donne Nathalie Rossini de l'évolution en France des dispositifs de participation va, me semble-t-il, dans ce sens. Il n'en reste pas moins que la forme molle ne nous apparaît comme pleinement pertinente que si elle génère aussi un espace permanent d'interpellation du politique si elle veut être efficace et que si elle est capable d'agglomérer des thématiques *a priori* fragmentées et limitées dégagées par les

logiques d'initiatives de jeunes sur laquelle elle repose. Celles-ci n'en restent pas moins pour nous éminemment politiques.

Annexe 1

L'expérience de la ville de Rennes et la nuit D4 jeudis.

“ Chaque jeune doit pouvoir trouver sa place pleine et entière, se reconnaître et s'impliquer dans la cité, en somme, vivre en citoyen responsable et reconnu ” déclarait Edmond Hervé, maire de Rennes jusqu'en 2008. A partir de cet objectif général, la politique jeunesse de la Ville de Rennes se structure autour de trois axes : donner la parole aux jeunes; créer les conditions du dialogue avec des jeunes...et à propos des jeunes; agir et mobiliser pour que chaque jeune trouve sa place dans la cité.

Pour cela, la ville de Rennes a développé de longue date un partenariat étroit avec le réseau associatif local qui recouvre de multiples dimensions : une offre de loisirs, la promotion de la place des jeunes dans l'espace public et l'accès à une citoyenneté active favorisé notamment par le dialogue et la possibilité d'intervenir dans le débat public

Cette politique a été développée à travers différentes initiatives comme la concertation locale sur la glisse urbaine, un dispositif de bourses pour les jeunes (le FRIJ), la nuit D4 jeudis, un soutien aux associations et collectifs de jeunes mis en place depuis deux ans par le CRIJ Bretagne, des aides matérielles et financières pour des projets étudiants ouverts sur la cité tels que des festivals, ainsi que par l'accompagnement de collectifs de jeunes dans les quartiers ou encore par du soutien à l'expression à travers le dispositif "Graff dans la Ville", le journal ZAP...

Les nuits D4 Jeudis comprennent quatre initiatives : la nuit Dazibao, la nuit du sport, la nuit découvertes et la Nuit Bar en Scènes organisés tour à tour un jeudi par mois .

La Nuit Dazibao, un rendez-vous alternatif et gratuit, proposé par le CRIJ Bretagne et organisé par toutes celles et ceux qui souhaitent mettre en place une activité ou faire passer une information. Une programmation entièrement proposée par les jeunes. (activités, concerts, spectacles, compétitions sportives, initiations musicales, expos photos, stands...) selon une thématique.

La Nuit du sport, rendez-vous sportif pour revisiter les activités traditionnelles ou s'initier à des sports méconnus (ultimate, speedminton, kin ball, peteca, etc.).

La Nuit Découvertes, ce sont des soirées gratuites, conviviales et originales dans les quartiers : ateliers d'initiation théâtre, danse ou encore cuisine, performances artistiques, expositions, rencontres culturelles, soirées thématiques, spectacles, déambulations, battle hip-hop qui se déroulent dans des équipements de quartier à l'initiative d'associations ou groupes de jeunes. Des programmes construits en partenariats entre les jeunes, les équipes d'animation des équipements, et avec l'accompagnement de la Mission Jeunesse (séances d'initiation à des pratiques diverses, théâtre d'improvisation, cuisine, danse, scène ouverte, ...).

La Nuit Bars en scène, une programmation artistique variée de concerts, contes, projections, théâtre, performances, etc. proposée par la Fédération des petits lieux de spectacles qui fait une place privilégiée aux jeunes créateur

D'après le site de la ville de Rennes

Contact : jguyomard@ville-rennes.fr

Annexe 2

Cap Berriat à Grenoble

Cap Berriat est une association loi 1901 dont l'objet est de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active des jeunes. Un des moyens choisis pour la réalisation de cet objet est l'accompagnement des jeunes porteurs de projet afin de: mettre les jeunes en position d'acteurs de leur projet, favoriser le développement de dynamiques collectives autour d'un projet.

Cap Berriat

Cap Berriat est une association loi 1901 dont l'objet est de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active des jeunes. Un des moyens choisis pour la réalisation de cet objet est l'accompagnement des jeunes porteurs de projet afin de: mettre les jeunes en position d'acteurs de leur projet, favoriser le développement de dynamiques collectives autour d'un projet.

Une histoire

C'est dans les années 60, sous le nom du « Club Léo Lagrange » (club d'animation) que l'association Cap Berriat a vu le jour au sein de notre ville. Depuis, les choses ont évolué Cap Berriat depuis cinq ans affiche de nouveaux objectifs. Nous sommes donc allés à leur rencontre pour mieux cerner cette association et vous la présenter !

Ses objectifs

Cap Berriat est une pépinière. C'est à dire qu'on dénombre 80 associations qui ont leur boîte aux lettres à l'adresse de Cap Berriat et plusieurs associations sont hébergées physiquement dans les locaux de cette assoc'. « Ceci afin de permettre une mutualisation de matériels et de donner toutes les conditions à une nouvelle association pour bien démarrer. »

Cap Berriat c'est aussi surtout une structure d'appui aux projets jeunes. En effet, depuis l'arrivée de Mr Rousselot (directeur de l'assoc') Cap Berriat a pris une nouvelle orientation : « Aujourd'hui nous ne sommes plus une structure d'animation, nous sommes là pour accompagner les projets des jeunes ». Cap Berriat permet de soutenir les initiatives des jeunes dans tous les domaines : culturel, de solidarité internationale, socio sportif ou éducatif.

Cette association accueille environ 280 porteurs de projet à l'année, ce qui équivaut à environ 130 associations. Cap Berriat est amené à accompagner des projets économiques mais à visée solidaire et non commerciale. « Pour qu'un projet ait une visée d'économie solidaire, il faut d'abord que ce dernier ait une forme juridique démocratique (association, SCOP, SCIC) et surtout il faut que le projet soit porteur d'un objet de solidarité (induit et/ou environnemental) et pas seulement lucratif ! »

«Nous sommes présents aujourd’hui pour permettre l’initiative, pour que les jeunes puissent développer leurs propres activités».

Les actions de Cap Berriat

Onze personnes travaillent au sein de Cap Berriat. C’est Anne Sophie, Eric ou Olivier qui vous accueillera et vous aidera à définir votre projet. Ces trois acteurs travaillent avec des jeunes entre 16 et 30 ans et leur offrent une réelle méthodologie de projet, ils leur donnent les moyens de concrétiser leur projet à travers:

- Une aide à la rédaction de papiers administratifs (demande de subvention...)
- La mise en place de contacts
- Une mise en réseau
- Une connaissance des institutions, de la législation, de la fiscalité....

Deux autres membres de l’équipe travaillent aussi sur le soutien aux initiatives mais avec les plus jeunes (à partir de 11 ans). En effet, Isabelle et Olivier (correspondant jeunesse) sont présents sur le quartier et se déplacent sur le secteur. Ils vont au devant des jeunes pour connaître leurs envies et les accompagner dans leurs projets.

Cap Berriat, c’est aussi s’inscrire dans la vie politique grenobloise. Cette association a donc aussi pour objet la politique en terme de politique de jeunesse, culturelle ou territoriale. Cap Berriat a su créer une dynamique collective et insuffler une économie solidaire dans certains projets d’aménagements.

Cap Berriat, une volonté

Cap Berriat c’est une équipe souple qui se veut totalement disponible : « on n’a pas de temps déterminé, on s’adapte au public et à son degré de compréhension, on prend le temps qu’il faut pour étudier un projet ». « On souhaite donner aux jeunes des armes face au monde. Les jeunes doivent être acteurs de leur territoire, on fait de la formation de citoyen. Les jeunes deviennent des acteurs du développement territorial ! ».

D’après Dinootoo Grenoble, Ouïda, « Cap Berriat, acteur de la vie grenobloise », 05 Juillet 2004, www.dinootoo.com

Contact : contact@cap-berriat.com

Annexe 3

L’expérience de la ville de Dunkerque et le « Relais jeunes »

Créé en 1997, le Service Jeunesse de la Ville de Dunkerque articule ses missions autour de 5 axes principaux, en direction des jeunes de 12 à 30 ans dont un axe plus spécialement dédié à la participation des jeunes. Il s’agit de favoriser la participation des jeunes à la vie de la cité et le soutien aux projets parce qu’il semble important de maintenir des espaces de dialogue et de consultation de la jeunesse afin de confronter régulièrement nos actions à l’avis de la jeunesse. L’objectif est de promouvoir la démocratie locale, de permettre aux jeunes de participer aux décisions, d’exprimer leurs attentes et leurs projets, de favoriser le débat et

l'échange entre les jeunes et les adultes mais aussi à les soutenir dans leurs initiatives. Au-delà de la participation, il s'agit bien de considérer la jeunesse comme ressource sur le territoire et de promouvoir une image positive des jeunes.

Dans le cadre de Dunkerque Bouge Avec sa Jeunesse, une importante consultation de la jeunesse s'est mise en place au sein des différents territoires de Dunkerque.

Cette consultation s'est organisée sous la forme de FORUMS JEUNES lors desquels Patrice VERGRIETE, Adjoint Chargé de la Jeunesse est allé à la rencontre des jeunes. De ces nombreuses rencontres, s'est dégagée une forte envie de se rencontrer, d'échanger et de devenir ensemble acteur de leur ville.

De ce succès des Forums Jeunes est né l'idée de créer un groupe de RELAIS JEUNES. Cette instance de démocratie participative a pour objectif principal de favoriser la rencontre et le dialogue entre les élus, les jeunes et les institutions. Le relais jeunes compte environ 30 jeunes âgés de 16 à 25 ans habitant les 5 territoires de Dunkerque et qui représentent soit un quartier, une association ou un établissement scolaire ou universitaire. Il est conçu comme un lieu d'expression de dialogue, de formation et d'action sur les sujets qui touchent les jeunes en particulier : sport, culture, santé, éducation, formation, emploi, vie quotidienne, loisirs.... et bien d'autres !

Le relais jeune a différentes missions :

- Faire circuler de l'information entre les jeunes et les institutions (dispositifs destinés à la jeunesse, manifestations, bons plans..),
- Faire remonter l'information sur la vie des quartiers,
- Travailler sur les thématiques jeunesses,
- Réfléchir sur la politique jeunesse et participer à la vie associative ainsi qu'aux instances de démocratie participative,
- Porter la parole des jeunes dunkerquois au niveau local, national ou international.

Le groupe fonctionne selon un mode de participation souple qui respecte le désir d'implication de chacun. Il se réunit un vendredi par mois avec les animatrices et un autre vendredi par mois de manière autonome pour travailler sur les projets en cours entre nous.

D'après le site de la ville de Dunkerque

Contact : pcolmann@ville-dunkerque.fr